



*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Le lac Saint-Louis seraensemencé avec de nouvelles truites encore une fois cette année

La Tuque, le 25 mai 2022 – La Ville de La Tuque est fière d’annoncer à la population que son équipe procèdera à l’ensemencement de 1 500 truites au lac Saint-Louis encore cette année.

L’équipe municipale a décidé de maintenir l’ensemencement de truites au lac Saint-Louis pour encourager la pratique de la pêche sportive en milieu urbain, une activité très populaire auprès des petits et des grands depuis l’arrivée du printemps.

Les citoyens qui auront la chance de pêcher une truite possédant une étiquette (*tag*) sur son aileron pourront recevoir en prix en se présentant au bureau d’information touristique de La Tuque qui est situé à la gare au 550, rue Saint-Louis, avec leur prise. Les gagnants recevront un prix d’une valeur de 50 \$.

La municipalité tient toutefois à rappeler aux pêcheurs qu’ils doivent respecter les règlements sur la pêche sportive au Québec lorsqu’ils pratiquent ce sport au lac Saint-Louis, c’est-à-dire:

- Respecter les dates où la pêche sportive est permise dans la zone 26 en fonction de la réglementation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- Avoir un permis de pêche valide en sa possession.
- Respecter la limite de prises de 10 truites par permis.
- Pour toute autre information à ce sujet, nous vous invitons à appeler au 1 877 346-6763 ou à consulter un agent de la faune. Les lois et règlements du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs prévalent sur tout l’affichage municipal concernant la réglementation.

En raison du chantier qui se déroule présentement sur la rue Saint-Louis à proximité du parc, nous vous recommandons d’utiliser les stationnements du centre-ville pour votre véhicule et de vous rendre à pied au parc du lac Saint-Louis par les rues Saint-Georges et Chevrette. Les gens qui veulent se rendre au parc peuvent aussi y avoir accès par les rues Saint-Michel, Saint-Paul, Saint-Augustin et de la Plage.

La Ville de La Tuque rappelle également aux pêcheurs que les restes de poissons doivent être placés dans un sac de poubelle avant d’être déposés dans le bac vert pour faciliter la cueillette des matières résiduelles.

CITATIONS

« Le parc du lac Saint-Louis est un actif que le conseil municipal apprécie beaucoup et veut développer davantage. Nous voulons que les citoyens en profitent pleinement pour faire différentes activités, car c'est un beau lieu de rencontres et une belle carte de visite pour notre ville. La pêche sportive est l'une des activités qui est très populaire au lac Saint-Louis, surtout auprès des jeunes. Il était donc important pour le conseil municipal d'y maintenir le programme d'ensemencement de la truite. La pêche est une activité abordable, appréciée des familles et accessible à tous. Nous espérons que nos actions vont permettre d'encourager de nouveaux adeptes à découvrir la pêche sportive à La Tuque. »

- *Luc Martel, maire de La Tuque*

« L'ensemencement au lac Saint-Louis est un succès depuis plusieurs années déjà. Ce lac est facilement accessible, il est en plein cœur de notre milieu urbain, alors cela permet à tous les adeptes de la pêche d'en profiter. Nous sommes heureux de pouvoir offrir cette activité à nouveau cette année et de reprendre notre concours de truite *taguée* qui a été très populaire l'an dernier. La municipalité participera également à la Fête de la pêche qui a lieu partout au Québec, soit une fin de semaine où il n'est pas nécessaire d'avoir un permis pour pêcher. Nous offrirons également l'activité *Pêche en herbe* qui aura lieu ce samedi 4 juin, où une trentaine de jeunes Latuquois et Latuquoises pourront s'initier à la pêche. Ces initiatives s'inscrivent dans nos actions pour encourager les saines habitudes de vie au sein de notre population. »

- *Estelle Paulhus, directrice du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire*